

LES TARIFS ET ABONNEMENTS

Les nouveaux tarifs, concernant l'année **2024** ont été votés par le conseil municipal.

L'équipe de l'accueil se tient à votre disposition tous les jours pour le renouvellement de votre abonnement.

Comme l'an passé le **Golf Pass'** vous donne droit à 5 greenfees gratuits nominatifs au Golf du Coiroux, 3 pour le Pass'6 mois.

Avec votre abonnement vous bénéficiez de deux greenfees individuels "invités" à 50% sur les tarifs en cours.

Pièces obligatoires à fournir pour valider votre renouvellement :

- Un moyen de paiement : espèces chèques carte bancaire.
- Un relevé d'identité bancaire (prélèvement automatique).
- Une attestation d'assurance du véhicule (propriétaire de voitures).